

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 19 décembre 2017

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 12

Etaient présents : TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – ASSELIN Marie-Christine — DELAUNAY Thierry – FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – PINSARD Gisèle

Absents excusés : FAUVEL Auguste - DENIS Geneviève — SEVENO Hervé

Secrétaire de séance : Christelle HALLET

Ordre du jour :

- Rapport d'activités 2016 SMICTOM
- Rapport 2016 sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif
- Devis concernant l'aide à la fiabilisation de l'adressage
- Festival « Théâtre au village » : Bilan 2017 et engagement 2018

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Modification du titulaire et du suppléant au syndicat d'urbanisme
- Projets de fin de mandat
- Défibrillateur

I : Rapport d'activités 2016 SMICTOM

Jean-Yves PAIN nous présente le rapport d'activité du SMICTOM 2016.

II : Rapport 2016 sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif

Thérèse MOUSSU nous présente le rapport 2016 sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif.

III : Devis concernant l'aide à la fiabilisation de l'adressage

La Poste a fait un pré-diagnostic de la commune concernant la fiabilisation des adresses. 25% de la population de Marpiré n'a pas de numéro ou de nom de rue.

Les avantages de cette fiabilisation des adresses sont la sécurité des citoyens pour l'intervention des secours et l'acheminement du courrier/livraison.

Les inconvénients sont le coût (3 900 € HT) et les désagréments pour les citoyens qui changeraient de numérotation. Cette prestation ne peut être faite que pour l'ensemble du territoire de la commune et non pas pour un seul secteur.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour ne pas donner suite à ce devis pour le moment.

IV : Festival « Théâtre au village » : Bilan 2017 et engagement 2018

Anne BUSNEL est venue faire le bilan de « Théâtre au village » et elle est satisfaite de ce festival.

Elle prévoit de renouveler l'opération en 2018 mais cherche des idées pour attirer un peu plus de public. Elle est prête à revenir sur Marpiré si le conseil municipal est d'accord.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le renouvellement de l'opération à Marpiré et propose d'augmenter la subvention à 500 € pour encourager la troupe.

V : Modification du titulaire et du suppléant au syndicat d'urbanisme

Thierry DELAUNAY est titulaire et Hervé SEVENO est suppléant au Syndicat d'urbanisme.

Pour raison personnelle, Thierry demande à permuter leur rôle.

Le conseil municipal valide le changement.

VI : Projets de fin de mandat

Les prochaines élections auront lieu en 2020 et Thérèse MOUSSU souhaite que nous discussions d'éventuels projets de fin de mandat. Les sujets suivants sont abordés :

- Eclairage de la rue des sports, de la route des lacs...
- Terrain multisport et jeux pour enfants
- Toiture des vestiaires de foot
- Travaux dans l'église
- Petits travaux de sécurité : barrière de sécurité entre la place de l'éveil et la rue des hirondelles, panneau limité à 30 dans la rue de la gaité ou un ralentisseur
- Réfection des panneaux avec les logos aux entrées de l'agglomération
- Réfection de la grille du monument aux morts et des rampes de l'escalier de l'église
- Atelier communal

VII : Défibrillateur

Le conseil reparle d'une installation d'un défibrillateur qui pourrait être utile dans la commune. Une réflexion est en cours pour proposer une formation aux premiers secours en complément de cette installation.

Le conseil municipal valide cette idée et un devis va être fait.

VIII : Divers :

Les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche 14 janvier 2018 à 11h00.

La distribution du bulletin aura probablement lieu la première semaine de janvier.